

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Entre les soussignés :

Nom : L'Oiseau de Paradis
Adresse : 44 rue Joseph Hubert
97435 St-Gilles les Hauts
ILE DE LA REUNION

dénommé le bailleur d'une part,

et :

Nom :
Prénom :
Adresse :

dénommé le preneur d'autre part,

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période
du.....au.....soitnuits
Pour personnes .

Adresse de la location

Montant du loyer :

Les arrhes de 30 % doivent être versées par le preneur.
Le solde de ainsi qu'un dépôt de garantie de devront être versés le
jour de la remise des clés.

Votre réservation sera effective dès réception du présent contrat signé (en 2 exemplaires)
Accompagné des arrhes.

Le chèque d'acompte doit être libellé à l'ordre de Mme Lelong Sylvie.

Fait en deux exemplaires à le

Le Bailleur

Le locataire

Lu et approuvé